

# Un agent municipal à domicile pour aider les seniors

— Du côté de l'état civil, la mairie a décidé de prendre les choses en main depuis 2001. Tant mieux, quand on sait que la mairie concentre la majorité de nos démarches administratives.

Deux enquêtes auprès des usagers ont été menées pour évaluer les prestations proposées. "L'attente était forte sur la rénovation, la réduction des délais, la modernité des outils de travail et des horaires adaptés", explique Daniel Sperling, adjoint délégué à l'état civil.

## Un site pilote le samedi

Les 26 bureaux de proximité (BMDP) sont ouverts de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30. Encore une fois, le samedi, les services demeurent porte close. En revanche, les BMDP de Saint-Georges (7<sup>e</sup>), Bonneveine, Prado (8<sup>e</sup>) et du Merlan (14<sup>e</sup>) sont ouverts en journée continue. "En plus, j'ai décidé que cette année, les BMDP recevront aussi les inscriptions pour les listes électorales pendant la dernière quinzaine de décem-

*bre en journée continue sur tous les sites jusqu'à 17h30, ainsi que les samedis 23 et 30 décembre".*

Par ailleurs, le service de Daniel Sperling travaille sur un système de pré-accueil sur un des BMDP : "Un agent va préparer en amont les demandes des visiteurs et fournir les papiers nécessaires. J'aimerais aussi mettre en place un bureau pilote le samedi matin car mes usagers font remonter une très forte demande sur ce jour. Peut-être le BMDP de la Canebière". Aller chercher son passeport tout neuf un samedi matin, on en rêve...

Enfin, un système de démarche à domicile est proposé aux seniors de plus de 75 ans en difficulté : "Un agent se déplace chez eux et revient avec les documents". Un vrai service, donc, à saluer. Enfin, il y a bien sûr le site internet pour les questions, les adresses, le suivi de sa CNI, de son passeport ou la commande d'un acte d'état civil ([www.marie-marseille.fr](http://www.marie-marseille.fr)) et le fameux Allo Mairie ☎ 0 810 813 813 (de 7h à 20h).



**Retirer sa carte d'identité en mairie devient plus simple...**